



Déclaration des organisations syndicales FSU 34, Sud Education 34 et SNALC-FGAF

Suite au CTA du 17 janvier durant lequel Madame le Recteur a diffusé en séance l'ensemble des dotations des collèges de l'Académie, suite également au non-respect du calendrier officiel de préparation de rentrée par certains chefs d'établissement qui prétendent tenir leur CA avant le Comité Technique Spécial Départemental, attitude qui s'explique sans doute par l'injonction reçue de faire remonter les répartitions de moyens pour le 27 janvier, la FSU du l'Hérault, à travers ses deux syndicats du second degré, le SNES-FSU et le SNEP-FSU, Sud Education 34, le SNALC-FGAF ont décidé de ne pas participer au CTSD de ce jour, 27 janvier 2017.

Il est clair en effet que ce CTSD de janvier dont l'objet est de travailler sur les évolutions des dotations des collèges pour la rentrée 2017, au plus près du terrain, perd sa prérogative. Les élus de cette instance ne seraient présents que pour constater des situations déjà largement diffusées, voire validées.

Notre travail de représentants des personnels n'a de sens que s'il nous est possible de discuter en instance officielle des conditions de travail et d'enseignement de nos collègues et des élèves. Puisque ce n'est visiblement plus le cas, nous avons donc décidé de marquer notre désapprobation en refusant de participer à ce semblant de consultation pourtant statutaire. Notre administration se doit de respecter les règles du dialogue social établies dans l'Education.

Pour la FSU 34
E. BACHELART

Pour Sud Education 34
M. VIDAL

Pour le SNALC-FGAF
C. OUTREBON